

L'Unité...

Le journal du syndicat Solidaires Finances Publiques

Solidaires
Finances
Publiques

Numéro
1108

13 novembre 2018



Vie de la DGFIP

Quel avenir pour les agentes et les agents des Finances publiques ?

Vie du syndicat

Nos listes plus que jamais engagées

Fonction Publique

Planète Solidaires

PAGE 3 ÉDITO

Crucial

Quand vous lirez ces lignes, nous serons à quelques jours de l'ouverture de la période de vote (29 novembre /6 décembre 2018) pour les élections professionnelles.

PAGES 4 ET 5 VIE DE LA DGFIP

Quel avenir pour les agentes et agents des Finances publiques ?

Le décor est planté, les enjeux sont connus : le gouvernement veut remettre globalement en cause l'action publique.

PAGE 6 VIE DES SERVICES

Quelle actualité dans les SIE ?

Si l'avenir de la DGFIP commence à sérieusement se dessiner, à l'encre bien noire d'ailleurs, les collègues qui exercent dans les SIE sont en droit de s'interroger sur le leur...

PAGES 11 À 14 FONCTION PUBLIQUE

Planète Solidaires :

L'union syndicale Solidaires est atypique dans le paysage syndical et ses pratiques sont très éloignées de celles des confédérations. Ainsi, les syndicats membres conservent une réelle autonomie organisationnelle, revendicative et stratégique...

PAGES 15 ET 16 FONCTION PUBLIQUE

Les violences sexistes et sexuelles au travail

Depuis les mouvements #Me too et #Balancetonporc, la parole des victimes de violences sexistes et sexuelles s'est libérée.

PAGES 7 À 10

Nos listes plus que jamais engagées !



L'Unité...

RÉDACTION /ADMINISTRATION :
Syndicat national Solidaires Finances Publiques
BOITE 24, 80 rue de Montreuil 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44

contact@solidairesfinancespubliques.org
solidairesfinancespubliques.org

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Ophélie VILDEY

RÉDACTEURS GRAPHISTE :
Laurent Westeel
Brigitte Bouteille
Marie-Pierre Castermant

ISSN 2105-0910
Commission paritaire n° 1014507013

IMPRIMERIE P. IMAGE
12 RUE NOTRE DAME DES VICTOIRES 75002 PARIS
09.65.12.37.14
- Abonnement annuel : 6,5 €

Crucial

Quand vous lirez ces lignes, nous serons à quelques jours de l'ouverture de la période de vote (29 novembre/6 décembre 2018) pour les élections professionnelles.

Comme en 2014, elles concernent l'ensemble de la Fonction publique, singulièrement le ministère et la DGFIP.

Elles vont dessiner le paysage syndical des quatre prochaines années.

Elles vont aussi vous permettre de désigner celles et ceux des candidates et des candidats qui vont siéger face aux responsables administratifs locaux et nationaux pour assurer votre protection, votre défense et faire progresser vos droits.

Cette élection arrive dans un contexte particulièrement troublé. Les attaques contre la Fonction publique et ses personnels, contre le service public et plus largement contre le modèle social dont nous avons hérité, sont de plus en plus précises et virulentes. Vos choix sont donc primordiaux, tant au niveau de vos directions qu'au niveau national, ces deux niveaux étant intimement liés, pour vous et pour votre avenir tant professionnel que personnel.

En votant pour les listes Solidaires dans les différents scrutins auxquels vous êtes amenés à participer, vous affirmerez une forme de cohérence et donnerez de la force à vos suffrages, de la force à un syndicalisme qui s'inscrit lui-même dans la cohérence. Un syndicalisme de réflexion, de proposition et d'action, qui ne rechigne pas à la confrontation institutionnelle, qui s'inscrit dans son époque et dans son environnement avec la volonté et l'ambition de les changer pour plus de justice et de solidarité. Un syndicalisme de transformation sociale et tourné vers la défense des intérêts moraux et matériels des agentes et agents de la DGFIP. Un syndicalisme qui intervient dans le débat public pour assurer la protection et la défense de la DGFIP, de ses missions, de ses personnels et du service public.

En étant présent dans 130 directions sur 133, Solidaires Finances Publiques assume sa place de premier syndicat de la DGFIP. Il confirme sa capacité à faire vivre un syndicalisme de proximité, au plus proche des réalités quotidiennes des personnels.

La liste présentée au comité technique de réseau (CTR) de la DGFIP assurera, quel que soit le résultat final, une véritable parité dans la représentation. Enfin, la liste présentée par Solidaires Finances au comité technique ministériel (CTM) est la plus représentative de la diversité des missions et des administrations des ministères économiques et financiers (MEF).

En votant Solidaires, vous votez pour un syndicalisme ancré dans son champ professionnel, mais ouvert sur la société, qui lutte et qui négocie pour l'intérêt général et pour toutes les catégories d'agentes et agents.

Agent-es des Finances Publiques : Quel avenir ?

Le décor est planté, les enjeux sont connus : le gouvernement veut remettre globalement en cause l'action publique.

Le gouvernement s'attaque au statut de la Fonction publique d'État et à l'ensemble des droits des fonctionnaires. Il y aurait à l'avenir plus de contractuels aux côtés des fonctionnaires. A l'image de France Telecom, cela créera une situation à double vitesse qui ne profitera à personne, en témoignant la multiplication des situations de mal-être et la baisse de la qualité de service...

Concrètement, le gouvernement veut se donner la possibilité d'obliger les fonctionnaires dont le poste est supprimé (ou le service restructuré) à rejoindre une autre entité (privée ou publique) voire à quitter l'administration. S'il intensifiera ses moyens budgétaires pour ce faire, il veut aussi réduire la «masse salariale» : en clair, il n'y aura pas de geste sur la valeur du point d'indice ni sur le régime indemnitaire et les promotions internes continueront d'être réduites à la portion congrue (d'autant plus que le nombre de fonctionnaires statutaires diminuera). Quant à l'individualisation de la rémunération, elle fera très peu de «gagnants» mais une immense majorité de «perdants» puisque l'objectif est de réduire la dépense publique et ce, au prix d'une concurrence qui nuira aux conditions de travail et au service public.

Ces orientations auront des impacts majeurs sur la vie personnelle et professionnelle des fonctionnaires qui subiront une mobilité géographique et/ou fonctionnelle accrue sur fond de perte de pouvoir d'achat, tout cela sans reconnaissance (en termes pécuniaires notamment). De ce point de vue, et du point de vue global (impact sur le service public et sur les besoins sociaux, environnementaux et économiques), ces orientations archaïques (avoir une main d'œuvre taillable et corvéable à merci était déjà le rêve des dominants au 19ème siècle) sont inacceptables et doivent être combattues sans réserve et sans relâche.

A la DGFIP, sur fond de suppressions d'emplois, les restructurations n'épargneront personne : nous sommes toutes et tous concerné.e.s.

A titre d'exemple, le développement des agences comptables percutera de nombreux agents et agents qui se demandent s'ils doivent ou non suivre leur mission au risque d'être déconnecté.e.s de la DGFIP. Les suppressions de services de publicité foncière, même accompagnées d'antennes provisoires, inquiètent celles et ceux qui se demandent ce qu'ils vont devenir. Il en va de même pour le recouvrement, avec l'annonce de la création d'une agence unique de recouvrement des prélèvements des entreprises.

Tout cela, sans compter sur le changement de conception du service public. Le contrôle fiscal fait ainsi face à des enjeux immenses mais derrière le discours officiel se cache la volonté de brider le contrôle par la logique d'accompagnement, de conseil et de compétitivité. Car en réalité, cette attaque globale vise d'une part, à enlever à l'action publique sa capacité à réguler et à contrôler et d'autre part, à privilégier les intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

Les conséquences de ce vaste mouvement de recul sont connues : le service public souffre, les agent.e.s aussi. Le mal-être explose (même le baromètre ministériel officiel ne peut plus le cacher), les incertitudes se multiplient, avec tout ce que cela

comporte sur les situations personnelles et familiales. Mais au lieu de s'attaquer aux racines du mal et de prendre les décisions de son ressort (sur la lisibilité à donner aux agents, sur les règles de gestion, sur le management, sur la formation, etc), la DG a préféré mettre en place une cellule d'écoute dont le but n'est que d'accompagner ces changements : or les agents et agents veulent surtout être entendu.e.s !

Tous ces chantiers, dont cette liste n'est malheureusement pas exhaustive, se mènent sans aucune visibilité pour les agents. Pire, la déréglimentation des règles de gestion accroît l'illisibilité : encore une fois, lorsque son poste est supprimé, il n'existe désormais plus aucune garantie de suivre sa mission et/ou de rester sur sa résidence...

Le rétrécissement du réseau territorial de la DGFIP se poursuit. Gérald Darmanin a certes annoncé vouloir infléchir le rythme des suppressions de services. Mais à l'heure où le gouvernement a repris les 3/4 des préconisations du comité « action publique 2022 » (nous avons raison de nous en alarmer et d'avoir publié son rapport cet été alors que le gouvernement voulait le cacher !), personne ne peut croire que cette annonce ne cache pas un projet explosif : utiliser les implantations immobilières de la DGFIP dans le cadre de la refonte de l'action publique. Et, par exemple, en profiter pour développer les maisons de services au public. Mais sous quelle forme ? Avec quels emplois ? Quel statut pour les

FONCTIONNAIRES:
ESPÈCE MENACÉE!



agents ? Il serait illusoire de croire que tous les agents d'un service restructuré pourraient rejoindre une telle structure près de chez eux. En effet, fin 2017, 1 814 agent.e.s. travaillaient dans 1 281 «maisons» soit en moyenne 1,4 agent par maison... Cela veut dire que si un service de 10 ou 15 agents ferme ses portes, seuls 1 ou 2, voire 3 (en cas de renforcement des maisons de services au public) pourront espérer y travailler et donc travailler non loin de chez eux et sur des missions très éloignées de celles de la DGFIP. Pour les autres, rien n'est garanti : ils pourront être affectés dans un autre service de la DGFIP, rejoindre un autre service public voire être incités à quitter la fonction publique, de manière subie et sans garantie sur leur avenir, avec un chèque qui ne couvrira jamais le préjudice réel...

Pour Solidaires Finances Publiques, la période qui s'ouvre constitue un moment clef qui nécessite d'être présent sur tous les fronts, au plan local et national, à la DGFIP, au ministère et à la Fonction publique.

Personne n'ignore les critiques faites aux journées de grève de 24 heures : même s'il faut bien admettre que leur «mot d'ordre» est pertinent, une évolution de la stratégie syndicale est nécessaire. C'est ce que Solidaires Finances Publiques s'emploiera à faire avec (et «pour») les agents et agents des Finances publiques.

Au-delà, et depuis longtemps, en plus d'une présence active et argumentée dans les instances de dialogue social, nous menons des actions « militantes », nous diversifions nos modes d'action en nous adressant aux élus locaux (les maires notamment) et « nationaux » (les parlementaires), à la presse locale et nationale et aux organisations amies (les ONG investies dans la lutte contre la fraude fiscale et pour le service public).

Nous combatterons résolument les orientations du gouvernement et nous mettrons tous nos moyens au service de la défense individuelle et collective des agent.e.s et des missions des Finances publiques. Ne jamais lâcher, c'est aussi prendre l'engagement d'être toujours présents aux côtés des agents et agents.

Que font les syndicats ?

La question, légitime, est souvent posée. Disons-le d'emblée : si les syndicats avaient un pouvoir de décision, nous n'en serions pas là. En réalité, les organisations syndicales informent, argumentent, travaillent quotidiennement par et pour les agents et agents. Elles tentent d'infléchir les projets, de peser sur les décisions et de mobiliser les agents. Certaines choses sont peu visibles. S'il n'y avait pas d'organisations syndicales, il n'y aurait plus depuis longtemps de statut de la Fonction publique d'État, la plupart des fonctionnaires actuellement sous statut seraient des salarié.e.s sous contrat, le système de retraite serait assis pour partie sur la capitalisation, les inégalités de salaires seraient encore plus importantes, les droits sociaux auraient disparu, etc. Tous les travaux menés au plan international (OCDE, FMI, Banque Mondiale) et national le constatent : la présence de syndicats est essentielle sur tous ces plans. Même si, depuis plusieurs années, l'action est bien souvent défensive face à des attaques d'une ampleur inégalée faute d'un rapport de forces suffisamment favorable...

A la DGFIP, sans syndicat, la flexibilité serait à l'œuvre depuis longtemps, on ne parlerait pas autant de lutte contre la fraude fiscale ni de la DGFIP dans le débat public, le maillage territorial serait réduit à quelques services départementaux et le reste serait noyé dans une présence allégée interministérielle, une partie de nos missions serait privatisée, le nombre d'agents et agents travaillant loin de chez eux ou dans une autre entité serait beaucoup plus élevé qu'actuellement, etc. Par ailleurs, au cours des dix dernières années, il n'y aurait pas eu autant de promotions internes, le régime indemnitaire aurait été individualisé et les règles de gestion n'existeraient plus. Et en matière de défense individuelle, nous n'aurions pas pu défendre les dizaines de milliers d'agents et agents que nous avons défendu.e.s localement et nationalement pour leur évaluation, leur promotion, leur mutation ou tout simplement leur situation professionnelle difficile.

En d'autres termes, certaines des orientations actuellement brutalement portées par les pouvoirs publics concernant nos missions auraient été mises en œuvre depuis 10 ou 20 ans, en témoignent les nombreux rapports, travaux et projets que les syndicats ont dénoncés et combattus à raison ! Cela ne suffit pas certes, chacun.e en est conscient. Il faut aller plus loin : cela se fera avec les agents et agents car rien ne peut se faire sans. Nous sommes des représentants des personnels, cela prend tout son sens.

SIE : Quelle actualité ?

Si l'avenir de la DGFiP commence à sérieusement se dessiner, à l'encre bien noire d'ailleurs, les collègues qui exercent dans les SIE sont en droit de s'interroger sur le leur...

Depuis 2015, un certain nombre de SIE ont fusionné. Soit le SIE absorbé a été maintenu comme antenne du SIE absorbé. Soit certains SIE ont été bel et bien transférés avec leurs missions. Dans ce cas, les agent-e-s avaient pour choix (souvent cornélien) soit de suivre la mission avec des déplacements supplémentaires, soit d'être maintenus sur leur commune d'affectation mais avec un changement de travail en contrepartie... Même si la PRS (prime de restructuration de services) permet de mettre un peu de carburant dans le moteur, le temps passé sur le trajet est toujours du temps perdu.

A terme, on devrait passer de 755 SIE en 2015 à moins de 200, puisque l'objectif est de un SIE par département dit de taille « standard ».

En intégrant la DGFiP, chacun avait conscience que le travail ne serait jamais routinier puisque dépendant de la loi de finances qui évolue régulièrement, mais les réformes perpétuelles et l'évolution des applications accentuent le phénomène.

Et en matière d'applications, les SIE ont été servis pour essuyer les plâtres. Entre RSP-forcé, ACIS V2 et Medoc web, cette dernière tient quand-même la palme des applications qui sont lancées à la va-vite. Depuis de nombreux mois, Medoc web subit des ralentissements, des bugs, voire même des indisponibilités plus ou moins longues qui perturbent sérieusement les services en plus d'avoir le don de mettre les collègues sur les nerfs ! Ils ont l'impression d'être des rats de laboratoire, on teste et on verra après. Quel respect et quelle attention portés aux conditions de travail des agent.e.s !

Dans plusieurs directions, des collègues exaspérés ont initié des pétitions, exigeant notamment que la DG garantisse d'urgence un fonctionnement normal de Medoc-Web et mette des moyens techniques à la hauteur des enjeux.

La Direction Générale reconnaît le sous-calibrage de l'application, peut-être un jour reconnaîtra-t-elle le sous-calibrage des effectifs !



La réforme des VL des locaux pros revient aussi sur le devant de la scène avec cette inénarrable usine à gaz que constitue le « planchonnement ». Mécanisme sur lequel tout le monde butte y compris la DG, confère les erreurs de calculs pour les VL 2018 et encore des listes à retraiter en urgence par les SIE. Listes qui sont venues s'ajouter à celle du basculement ACIS.

La mise en place du PAS, et surtout la réforme du recouvrement de l'IR qui va avec, promet aussi un beau début d'année à tous les collègues de SIE qui vont être les premiers interlocuteurs des entreprises collectrices. Ce qui est consternant avec cette réforme, c'est que personne ne va être épargné, tous les services vont être touchés, voire peut-être même coulés !

Et pour tous ceux qui aiment les surprises, la rentrée en a apporté une belle aux collègues de SIE, la dématérialisation complète des dossiers des professionnels. C'est sûr qu'une fois qu'on a décidé de ne conserver qu'un SIE par département, il faut bien trouver des solutions pour libérer de la place. Et la solution, c'est la destruction des dossiers papier !

Si cette idée peut paraître bonne pour pouvoir consulter l'ensemble d'un dossier à distance, la réalité est tout autre. En effet,

non seulement les modalités de scannage ne sont pas des plus intuitives (la note avec ses annexes fait 48 pages) mais les documents scannés n'ont pas vocation à être disponibles sur une application accessible aux différents utilisateurs des dossiers professionnels. Le but de cette démarche est de détruire les documents mais de pouvoir disposer d'une copie ayant valeur de preuve devant les tribunaux en cas de besoin.

De plus, les documents qui ne pourront être passés au scannage dans les envois seront détruits purement et simplement quelle que soit leur importance. Les dossiers 2004 sont de fait démantelés. Ils ne seront plus ni communicables ni transférables. L'ensemble des pièces qui s'y trouvent ne seront jamais scannées et c'est toute une partie de la mémoire de la DGFiP qui sera perdue à jamais, surtout en ce qui concerne les anciens documents permanents. On mesure, au passage, le niveau d'attention porté au contrôle fiscal proche de zéro !

Et que dire de la nouvelle organisation du travail qui va devoir se mettre en place ? Pas le temps d'assimiler la précédente, qu'une nouveauté débarque et oblige à la revoir en urgence ! Et après on vient nous parler d'un plan national d'amélioration des conditions de vie au travail !

Solidaires Finances Publiques est intervenu auprès de la Direction Générale pour relayer la colère des agent.e.s et l'interpeller sur la situation des SIE. Nous avons demandé que l'administration ouvre un nouveau cycle de discussions afin de cerner l'ensemble des difficultés rencontrées dans le réseau de la gestion des professionnels et d'y remédier.

Le dernier GT SIE date du 1er juillet 2016, de nombreuses évolutions sont intervenues depuis, il est grand temps de refaire le point !

Solidaires Finances Publiques condamne par ailleurs, la réduction drastique du nombre de SIE qui réduit de facto la présence territoriale de la DGFiP au plus proche des entreprises.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, NOS LISTES PLUS QUE JAMAIS ENGAGÉES !

Les listes des candidates et des candidats présentées par Solidaires Finances Publiques, en local comme en national, sont déposées depuis quelques semaines sur Orchidée. Il est maintenant temps pour chacune et chacun d'en prendre connaissance dans cet Unité mais aussi, après avoir activé votre compte électeur, sur Orchidée ! Malgré une période assez sombre pour la DGFiP, notre organisation, avec ses candidates et candidats, aura une nouvelle fois répondu présente et s'est engagée partout.

Dans chacun de nos écrits, dans chacune de nos interventions, tant locales que nationales, vous pouvez mesurer les enjeux qui sont les nôtres, collectivement.

Pour répondre à ces derniers, vos représentantes et représentants de Solidaires Finances Publiques agiront constamment et défendront les agentes et les agents qui les auront mandatés. Cela sur la base de nos valeurs, de notre technicité et de nos pratiques.

Ces pratiques, connues et reconnues, sont forgées sur l'égalité de traitement, le refus de classer les agents selon des mérites ou à établir des comparaisons arbitraires entre chacun d'entre eux.

Aucune et aucun élu.e de Solidaires Finances Publiques n'acceptera dans une quelconque instance de « transaction », ne cautionnera de profils ou de préemption locale.

Chacun de nos élu.e.s s'engage à coordonner sa conduite face à l'administration pour développer partout nos revendications dans le cadre des CAP, et ainsi rester en cohérence avec notre action syndicale nationale.

Tous nos élu.e.s et représentant.e.s s'engagent, comme de coutume, à rendre compte du déroulement de chaque instance dans lesquelles elles et ils interviennent au nom de notre syndicat, dans le respect de nos mandats et donc sans jamais (hormis aux intéressé.e.s) faire mention d'éléments nominatifs ou d'appréciations individuelles qui seraient évoqués dans les débats. Chaque vote sera expliqué.

Chacune et chacun de nos représentants s'engage à agir dans les instances dans lesquelles elles et ils sont amenés à siéger face à l'administration pour la défense des missions et des agentes et agents de notre administration. Collectivement, nous militons pour une véritable amélioration des conditions de travail, pour toujours chercher à conquérir de nouveaux droits et à faire vivre nos fondamentaux de justice et de solidarité.

Les représentantes et les représentants de Solidaires Finances Publiques en CAP et en CT s'engagent avec tous nos militants, locaux et nationaux, à exercer leur mandat avec le souci permanent d'assumer la défense individuelle et collective des agentes et des agents des finances publiques, à défendre résolument le service public et à renforcer notre syndicalisme combatif et unitaire, force solidaire de toutes et tous les agents de la DGFiP.



LES CANDIDATS DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES AUX CAP NATIONALES

Nos candidats à la CAP n° 1

AGFIP 1ère classe

PAIN Claude	MELUN
GAUTHIER Gilles	NICE

AGFIP Classe Normale

BARUTEAU Anne-Françoise	METZ
KERGUELEN Richard	NANTES
TIXIER Joël	DETACHE
BOULAIS Christian	GRENOBLE

AFIP et Conservateurs des Hypothèques

DJIAN Aline	LYON
LAURES Jacques	DETACHE
MILLE Hervé	FORT DE FRANCE
ESTRUCH Luc	MARSEILLE

Nos candidats à la CAP n° 2

AFIPA

ALLARD Jean-Michel	MARSEILLE
BEAULIEU Dominique	VALENCE
JASSELIN Didier	QUIMPER
UNTEREINER Isabelle	METZ
BUGNA Christine	TOULOUSE
BERTIN Joël	AIX EN PROVENCE

IP

BRUYERE Jean-Marc	LE MANS
CAMUT Bernard	PARIS
LE SAUSSE DEMARS Emmanuelle	VANNES
THOMAS Christian	PARIS 6
LEMPEREUR Bénédicte	LYON
CHIRON Carine	PARIS 5

Nos candidats à la CAP n° 4

Inspecteur des Finances Publiques

GAUTHIER Laurent	POITIERS	DURANTEL Christine	MOULINS
MONCOMBLE Christine	LORIENT	SOMNY Carole	LYON
ROUGIER Monique	BORDEAUX	KNOPFFLER Christophe	SAINT-AVOLD
GUGLIELMI Roger	PARIS	AMIENS Jean-Luc	BASSE TERRE
PINAULT Patricia	PARIS 12	HUG Rachel	PANTIN
GOBEROT Myriam	PARIS	VERDAUX Catherine	ARRAS
KOSCIK James	NEMOURS	HAMEL Jean-Luc	PARIS
ROLLAND Stéphane	LE MANS	SAUTECOEUR Benoît	AVIGNON

Nos candidats à la CAP n° 5

Géomètre principal

BOILEAU Marc	BOURG EN BRESSE
CHEVANT Marie-Laure	CHATEAURoux
PAYEN Catherine	ARRAS
PERRIOT Emmanuel	VANNES

Géomètre

BRUN Christophe	BOURGOIN-JALLIEU
NIETO Eric	LA ROCHELLE
GAYLARD Laurent	MONTPELLIER
HUMBERT Gilles	LUNEVILLE

Technicien géomètre

RUEL Laurent	VERSAILLES
LECOMTE Olivier	CAMBRAI
VITI Laure	LYON
BENARD Richard	SAINT-DENIS DE LA REUNION

Nos candidats à la CAP n° 6

Contrôleur principal

DELBANO Laurent	TOULON
VIDAL-TORREILLES Nathalie	PERPIGNAN
PAYEN Christophe	MOULINS
RAMEL Elisabeth	STRASBOURG
ROPERS Désiré	MENDE
PETIT Isabelle	CHARLEVILLE-MEZIERES
LOIRAT Nathalie	LES SABLES D'OLONNE
GUIBAL Aurélie	MOUTIERS
GONTON Anne	TOURCOING
KOPP Jean-Marc	AVIGNON

Contrôleur 1ère classe

LAFON Marie-Thérèse	CASTRES
RUIZ Patrice	CHALON-sur-SAONE
COUGOUREUX Julien	SEVRES
KIRCHAOUI Laila	CERGY PONTOISE
CHABOUREL Laetitia	THONVILLE
BERLIET-COLIN Laurence	LYON
METIVIER Ghislaine	SAINT-BRIEUC
DUSSAU Michel	PAU

Contrôleur 2ème classe

MORTET Marie-Adeline	DIJON
ALEMAN Rémy	SAINT-ETIENNE
MACRON Sophie	NEUILLY SUR SEINE
LEFIER Guillaume	MELUN
MOUREAU Stéphanie	LONS-le-SAUNIER
DAO Vanessa	TOULOUSE
LAURENT Isabelle	EVREUX
MASQUET Bruno	LA ROCHELLE

Nos candidats à la CAP n° 7

Agent administratif principal des Finances Publiques 1ère classe

PENAUD Jean-Charles	LYON
MARTINEZ Vérina	PERPIGNAN
BOUCHER Nicolas	AMIENS
CHAMBON Nicolas	PARIS
FAMIBELLE Esther	CAYENNE
COMBE Corinne	SAINT-ETIENNE
RIO Annie	VANNES
TILLIER Brigitte	LYON

Agent administratif principal des Finances Publiques 2ème classe

BLANC Camille	TOULON
POUGIS Vincent	PARIS 20
DUPEYRON Anthony	MARVEJOLS
BOOSIE Mailys	PAPEETE
AMADO Jennifer	MEAUX
GIRARD Maryse	SAINT-PAUL
FARGUES Jean-Baptiste	NANTES
EL ASSAOUI Souad	AGEN



LES CANDIDATS DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES AUX CAP NATIONALES

Nos candidats à la CAP n° 8

Agent technique principal des Finances Publiques 1ère classe

FARGEAS Pascal	CLERMONT-FERRAND
VIELLY Thierry	NIMES
PAULEAU Alain	AVIGNON
BALDO Vincent	LA ROCHELLE

Agent technique principal des Finances Publiques 2ème classe

CRASTES Stéphane	TOULOUSE
PASQUIER Christophe	PARIS
BROSSIER Christelle	CHAROLLES
GUELAILIA Faycal	PARIS 6

Les candidats de Solidaires Finances Publiques au Comité technique de réseau

FERRUCCI François-Xavier	PARIS	MAITRE Yves	PARIS
GUYOT-WELKE Anne	PARIS	PREVOST Aude	PARIS
FURNON-BODIN Jean-François	PARIS	NATHANSON Jean-Michel	PARIS
VILDEY Ophélie	PARIS	GUGLIELMI Paule	PARIS
CERON Christophe	PARIS	PASQUIER Christophe	PARIS
PIQUET Murielle	PARIS	DUTHILLEUL Laure	PARIS
PARDON Stéphane	PARIS	CAPITAINE Dominique	PARIS
CATHELINAUD Emmanuelle	PARIS	GUILBERT Murielle	PARIS
LECOT Frédéric	PARIS	NGO Evelyne	PARIS
GOBEROT Myriam	PARIS	BAKALARZ Lydie	PARIS

Les candidats de Solidaires Finances Publiques au Comité technique ministériel

FERRUCCI François-Xavier	DGFIP	HERVE Fabienne	SG
CAPITAINE Dominique	DGFIP	CARRE Edouard	DREAL
BOCK Philippe	DGDDI	HANSEN Cécile	DGDDI
MARMIN Céline	INSEE	HEISERT-GUERIN Odile	SCL
PAILLUSSON Emmanuel	DGCCRF	DELTOUR Antoine	INSEE
KWASNIAK-PERRAULT Anna	SG	PERON Gaële	DGDDI
HUET Jean-Jacques	DREAL	BERNAUD Patricia	DGFIP
GUYOT-WELKE Anne	DGFIP	ROUHANI LARIDJANI Morad	DGCCRF
GIRERD Roland	DGCCRF	FAUCHET Sylvie	DGDDI
DUBARRY Véronique	SG	NGO Evelyne	DGFIP
BUREL Morvan	DGDDI	MILIN Fabien	DGDDI
ETAIX Bernadette	INSEE	MONTEIL Christian	INSEE
SPERANZA Sylvie	DGCCRF	MAHIEU Benoîte	DGFIP
CAPDEPUY Jean	DGFIP	JOURDAN Roselyne	INSEE
ARNAUD-GROUT Agnès	DGDDI	DREZET Vincent	DGFIP

Nos candidats à la CCP n° 1 «BERKANI»

LANGLOIS Gisèle	SOISSONS
REYNIER Gisèle	GRENOBLE
WUYLENS Lynda	SENS
PAILLEUX Isabelle	ARRAS



PLANÈTE SOLIDAIRES



L'union syndicale Solidaires est atypique dans le paysage syndical et ses pratiques sont très éloignées de celles des confédérations. Ainsi, les syndicats membres conservent une réelle autonomie organisationnelle, revendicative et stratégique...

Dans la continuité de l'ambition et du rôle fondateur joué dans les années 80 par certains syndicats dont le SNUI, pour penser autrement le syndicalisme interprofessionnel via la constitution du groupe des 10, notre syndicat a poursuivi son engagement actif et militant, en étant présent à tous les moments clés de la construction et de la vie de l'Union syndicale Solidaires.

Vous allez découvrir, dans ce dossier, les interviews que nous ont accordées quelques camarades investi-e-s au plan interprofessionnel et Fonction publique.

Leurs témoignages éclairent la réalité sociale, économique, administrative du moment, sous un jour qui va bien au-delà de la simple temporalité DGFiP.

Immersion dans l'actualité Solidaires

Gaëlle Martinez,
Déléguée générale Fonction Publique de l'Union Syndicale Solidaires

L'Unité : Gaëlle, la commission Fonction publique de Solidaires (Com FP) couvre-t-elle les 3 versants de la Fonction publique ? Combien de structures regroupe-t-elle ?

La commission Fonction publique regroupe toutes les organisations de Solidaires dont le champ de syndicalisation couvre un secteur de la Fonction publique, quel que soit son versant. Il y a donc effectivement Sud Santé Sociaux pour le versant hospitalier, Sud CT et Sud SDiS pour le versant territorial. Et beaucoup d'organisations pour le versant État... il y a même un Solidaires Premier Ministre ! Au total, ce sont près de 25 structures de Solidaires qui y participent.

L'Unité : Quels ont été les principaux chantiers qu'en votre qualité de militants FP vous avez dû gérer dans la période récente ?

Il y a plusieurs gros dossiers. Le premier est autour d'Action publique 2022 : discussions avec Gérald Darmanin autour du

grand forum AP22 qui a fait le flop que l'on connaît, audition (attention... ça ne veut pas dire être entendu) avec la Commission qui a rédigé le fameux rapport que Solidaires Finances Publiques a dévoilé !

Ensuite, le ministre de la Fonction publique a lancé les 4 chantiers RH autour du document «refonder le contrat social avec les agents». Cela fait donc depuis mars que des groupes de travail sont organisés autour de 4 thèmes : dialogue social, recrutement, rémunération et mobilité.

Si AP22 est l'architecture générale de ce que le gouvernement veut imposer pour la société et les services publics de demain, ces 4 chantiers sont eux réellement axés sur la Fonction publique et les agentes et agents qui la servent. Il y a également un dossier « salarial » sur lequel le ministre se montre très rigide au nom notamment de l'exemplarité et de la fameuse austérité.

Enfin, une nouvelle négociation est en cours autour de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

L'Unité : Dans les faits, le dialogue social au niveau Fonction publique regroupe quels interlocuteurs ?

Au niveau Fonction publique, nos interlocuteurs classiques sont la Direction Générale de la Fonction Publique qui organise les groupes de travail mis en place. Nous avons également des réunions bilatérales et multilatérales avec le ministre. Il peut également y avoir des auditions avec divers Comités que le gouvernement missionne sur des sujets particuliers.

L'Unité : Au sein de la ComFP, avez-vous l'impression qu'il y ait des marges de manœuvre, de discussions avec le Ministère ?

C'est particulièrement difficile ces derniers temps. Le Secrétaire d'État se montre très fermé. Et il est difficile d'avoir un véritable dialogue. Car le dialogue ne se compte pas en nombre de réunions mais en qualité d'écoute et en discussions. Mais Solidaires ne lâche rien et défend systématiquement, sous toutes les formes possibles, les revendications des personnels.

L'Unité : Comment voyez vous l'avenir de la Fonction publique ? N'y a-t-il pas une dérive de l'État vers une vision employeur ?

Le gouvernement souhaite clairement modifier tout ce qui fait la Fonction publique. Ses missions, les organisations des administrations. Mais aussi la façon dont sont gérés les personnels avec des méthodes importées du privé. On nous parle aujourd'hui de recrutement de contractuelles et contractuels accru, d'individualisation et de rémunération au mérite. De mobilité forcée. De plans de départs volontaires. Cela n'a rien à voir avec la Fonction publique que nous connaissons aujourd'hui (même si les premières orientations ont été prises avec les gouvernements précédents). Donc clairement oui. Il y a une dérive vers état employeur. Mais cette fonction publique là, nous n'en voulons pas. Ça n'est pas notre idée de la Fonction publique au service de toutes et tous.

L'Unité : On entend beaucoup parler de mobilité inter fonction publique, avez-vous le sentiment que c'est vraiment ce que souhaitent les agentes et les agents ?

Le gouvernement prône la mobilité pour tout, tout le monde et tout le temps. Mobilité fonctionnelle et mobilité géographique... selon les besoins de l'administration.

Mobilité forcée donc. Là où nous ne voulons que de la mobilité choisie. La mobilité entre versants de la Fonction publique existe déjà pour ceux et celles qui le souhaitent. Contrairement à ce que l'on tente de nous faire croire, le statut n'est pas rigide et permet des mobilités choisies par le biais du détachement par exemple. Ceux et celles qui souhaitent le faire peuvent donc le faire... Mais il ne semble pas que ce soit un souhait particulier des agentes et agents.

Cela se voit notamment lorsque l'on regarde les chiffres de ceux et celles qui exercent volontairement ces mobilités.

En fait, c'est surtout tout en haut de l'échelle que les mouvements sont les plus importants.

Et on nous affiche cela comme une généralité. Je pense que les agentes et agents ont aujourd'hui bien d'autres priorités, telles que l'amélioration des conditions de travail ou l'arrêt des réformes et restructurations destructrices de services publics et de sens des missions.

L'Unité : Le statut général du fonctionnaire et les statuts particuliers ne sont-ils pas menacés ?

Clairement, les attaques en cours sont de véritables menaces contre le statut de la Fonction publique. La volonté du gouvernement, même s'il s'en défend, est clairement de créer, par un recours accru au contrat, la porte d'entrée à la Fonction publique en lieu et place du concours. Il y a déjà plus d'1 200 000 contractuels dans la Fonction publique. C'est déjà beaucoup. Il ne faut pas oublier que la contractualisation, c'est la précarité.

Par ailleurs, lorsque le gouvernement parle de métiers, c'est un coup qui est mis à la Fonction publique de carrière et donc aux statuts particuliers. Ça n'est pas une évolution admissible.

L'Unité : Le gouvernement parle de Maison de Services Au Public (MSAP), est-ce un sujet qui prend forme au niveau Fonction publique ? Dans quelle proportion ?

Pour l'instant, leur nombre est encore restreint sur le territoire. En fait, les Maisons de Service Au Public, sous couvert de permettre à chacun d'avoir accès à des aides dans ses démarches ou certains services, détruisent la qualité des services publics. En fait, ces maisons cachent la « misère ». Parce qu'on a supprimé des administrations et des services publics un peu partout, certains territoires, qu'ils soient ruraux ou péri-urbains, sont aujourd'hui démunis. Les habitants n'ont plus accès aux services publics à part de manière numérique. Or on sait que la fracture numérique laisse sur le côté beaucoup de gens. On juxtapose donc dans ces maisons des points accueil d'administrations, des services marchands et non marchands. Une borne numérique et une personne sont là pour aiguiller les usagers et usagers. Mais bien entendu, sans formation particulièrement. Et chacun-e sait bien que l'on ne peut répondre à la fois à une question de fiscalité et à une question relative à la sécurité sociale. Être accompagné lors de sa connexion sur le portail « impots.gouv.fr » n'a rien à voir avec un contact humain avec un ou une agent-e de la DGFIP, formé.e, par exemple... C'est un véritable problème car le service rendu n'est pas à la hauteur de celui qui devrait être.

L'Unité : En quoi, le vote pour Solidaires lors des élections professionnelles va vous aider dans votre combat du quotidien face au ministre, à la DGAFP ?

Voter est essentiel. C'est un signe de démocratie. Un fort taux de participation est indispensable pour que les organisations syndicales puissent peser de tout leur poids lors des différentes réunions et négociations.

Voter Solidaires, c'est montrer au gouvernement que l'on fait le choix d'un syndicalisme combatif, qui n'accepte pas les compromissions et qui porte haut et fort la voix des personnels. Améliorer notre présence Solidaires dans les différents secteurs de la Fonction publique, c'est de fait obtenir chaque fois un peu plus l'écoute du gouvernement par le biais notamment de la DGAFP.

Voter Solidaires, c'est ne rien lâcher.

L'Unité : Pour vous la Fonction publique, c'est l'avenir ?

Un grand oui à cette question ! La Fonction publique c'est l'avenir !

Parce que la société a plus que jamais besoin de solidarité et de cohésion sociale, de réduire les fractures et les inégalités. Et que ces missions sont parmi les premières de l'État. Nous ne pouvons admettre de laisser les plus démunis-e-s (à tous les niveaux) sur le bord du chemin.

Alors oui, toutes et tous ensemble, nous devons montrer que la Fonction publique, c'est notre avenir !



Murielle Guilbert Secrétaire nationale de Solidaires

L'Unité : Murielle, en quoi l'engagement au niveau interprofessionnel pour une militante de Solidaires Finances Publiques constitue une continuité par rapport à l'engagement militant à la DGFIP ?

C'est une continuité dans le sens où militer contre les politiques régressives appliquées depuis plusieurs années à la DGFIP (suppressions de postes, dégradation des conditions de travail, des services aux usagers et usagers, fiscalité injuste...), c'est devoir aussi s'attaquer aux politiques néolibérales qui abiment la fonction publique, les services publics, les droits des travailleuses et des travailleurs les plus précarisés, l'environnement, etc. Solidaires Finances Publiques est fondateur de l'Union syndicale Solidaires qui a cette année 20 ans, et militer au sein de Solidaires est simplement aussi pouvoir porter plus largement le partage des richesses et un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, écologiste et féministe.

L'Unité : Solidaires se développe, aujourd'hui l'union syndicale couvre-t-elle l'essentiel des secteurs d'activité ? Quels sont les défis que l'union entend relever à court terme ?

Solidaires c'est l'union aujourd'hui de plus de 55 syndicats ou fédérations, représentant plus de 100.000 adhérentes et adhérents, présents à la fois dans le public et le privé. Solidaires est représentatif dans plus de 35 branches d'activité, et présent sur la moitié des branches existantes (250 sur 500). Notre défi est de continuer à nous développer, notamment dans le secteur privé où nous avons encore des marges pour nous implanter dans le secteur du commerce, de l'industrie notamment, mais aussi sur le versant territorial de la Fonction publique. Cela passera par encore plus de pédagogie sur le sens de nos luttes, de décryptage des réformes en cours, notamment la future réforme des retraites, d'organiser des formes de luttes innovantes. Solidaires, c'est aussi les solidaires locaux qui

jouent un rôle clef dans les luttes sur tout le territoire. Notre défi collectif est aussi de pouvoir les renforcer pour pouvoir défendre chaque salarié-e, chômeur-euse, précaire, retraité-e.

L'Unité : Comment perçois-tu l'évolution du dialogue social dans la période ?

Certes ce gouvernement reçoit largement les organisations syndicales, et plutôt dans des bilatérales, mais dans la réalité, que ce soit lors du mouvement sur la loi travail dans sa deuxième phase, ou récemment sur l'assurance chômage ou d'autres sujets comme CAP 22 dans la Fonction publique, il avance tel un rouleau compresseur, et fait tout pour étouffer toute contestation, organisant en passant la suppression des instances représentatives, des moyens syndicaux, donc de fait la possibilité faite aux salariées et salariés de défendre leurs droits.

L'Unité : La réalité économique, avec toute sa brutalité sociale, a de lourdes conséquences sur la vie des travailleuses et des travailleurs, des précaires, des retraitées et retraités. Comment expliquer que, malgré cela, il n'y ait pas un vrai processus de mobilisation générale ?

Des contestations existent, dans des entreprises (luttés en cours dans les Mac Do, à l'hôtel Hayat...), dans certains secteurs (Jeunesse et Sport, à l'ONF, dans le secteur aérien, à la Poste, ou dans certains hôpitaux). Le cumul des mesures du gouvernement Macron pèse de plus en plus sur le pouvoir d'achat et les plus précaires, mais les mobilisations globales, comme celles du 9 octobre, restent insuffisantes, après aussi un rendez-vous manqué de pouvoir faire converger les luttes locales ou sectorielles autour de celle des cheminotes et cheminots au printemps dernier.

Au-delà des questions de pouvoir d'achat, de droit du travail, on voit des mobilisations qui partent quasi « spontanément », celles sur le climat de septembre dernier, le mouvement Meeto qui sera prolongé par la mobilisation du 24 novembre pro-



chain, ou celles de l'anti-racisme... Un fond de contestation, la capacité à se révolter existent donc encore ! Peut-être n'a-t-on pas encore atteint le sentiment d'injustice générale qui fera basculer les choses, le dossier retraite sera-t-il le déclencheur en 2019 ? A nous aussi de faire transformer la colère en luttes, en revendications positives pour la transformation sociale et écologique, loin des raccourcis politiques d'extrême-droite ! Solidaires a en interne des journées de débats sur les stratégies à mettre en œuvre pour se mettre en capacité de gagner.

L'Unité : Comment vois-tu l'avenir de Solidaires ?

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous avons la nécessité de nous développer pour pouvoir peser partout par la lutte, ce qui nous oblige aussi à plus de rigueur, de pédagogie, d'engagement encore vis-à-vis des salariées et salariés, retraitées et retraités, jeunes, précaires dans leur défense au quotidien, dans un environnement étatique de plus en plus hostile à l'engagement syndical. Chaque syndicat de Solidaires subit aussi cette réalité dans son secteur,

Evelyne NGO Déléguée adjointe Solidaires Fonction Publique

L'Unité : Evelyne, tu es détachée à Solidaires depuis 2014, quelles sont les principales évolutions du dialogue social que tu as pu constater au cours de toutes ses années ?

Le dialogue social n'était déjà pas brillant sous le précédent gouvernement, il est encore plus dégradé aujourd'hui. Le gouvernement attaque de front le statut général de la Fonction publique (le contrat en lieu et place du statut, la rémunération au mérite, la mobilité forcée et les plans de départs « volontaires »). Depuis avril, il a mis en place une concertation, avec une multiplication de réunions. On ne peut que constater qu'aucune revendication n'est prise en compte. Avec la remise en cause des instances de dialogue social (liquidation des prérogatives des CAP, fusion du CT avec le CHS CT), le rôle des organisations syndicales dans la défense des agents est radicalement remis en cause et le droit des agents à un traitement égal et impartial mis de côté. Les managers publics doivent avoir les mains libres, et toujours l'arbitraire ! Solidaires Fonction Publique considère les conditions de dialogue social inacceptables et a parfois été obligé de pratiquer un boycott actif des groupes de travail relatifs aux plans de départs « volontaires » et à la rémunération « au mérite », en quittant la séance après lecture d'une déclaration liminaire.

L'Unité : Si nous comprenons bien, même au niveau Fonction publique, le dialogue social est un exercice compliqué ! As-tu une anecdote à nous citer sur un temps particulièrement déroutant en matière de dialogue social ?

Lors de la rencontre multilatérale entre les organisations syndicales de la Fonction publique du 18 juillet dernier, relative aux chantiers RH

et l'engagement interprofessionnel en devient plus difficile encore.

Mais nous avons notre originalité et notre force : - celle du fonctionnement au consensus hors d'un fonctionnement confédéral descendant, qui prend du coup du temps pour faire vivre cette démocratie, mais en garantit la prise avec la réalité ;

- et aussi celle de faire vivre ce qu'on porte comme transformation sociale en lien avec le mouvement social au sens large, y compris à l'international, sur des questions fondamentales comme l'anti-racisme, l'écologie, le féminisme, la lutte contre l'extrême droite. Cette ouverture est une force, notamment vis-à-vis de l'engagement des jeunes générations.

Les temps à venir seront rudes face à la situation sociale et aux tentatives accrues de museler l'action syndicale par la répression, mais les aspirations légitimes à un monde plus juste, plus respirable font que Solidaires reste d'une modernité et d'une pertinence qui me laissent avoir confiance.

« Contractualisation » et « Instances de dialogue social », le secrétaire d'Etat de la Fonction publique s'est délivré un satisfecit en matière de dialogue social eu égard au nombre de réunions tenues. Toutes les organisations syndicales sans exception ont exprimé leur mécontentement quant à l'absence de dialogue social réel, précisant ainsi que l'a fait Solidaires, que le dialogue social ne réside pas en un nombre de réunions sans fin, mais à la qualité du dialogue lui-même, l'écoute résidant en la prise en compte des revendications des personnels. Le Secrétaire d'Etat a répondu qu'il maintenait la totalité des réformes engagées, et que selon lui la marge de dialogue social réside uniquement dans l'amélioration des propositions gouvernementales ! Cette affirmation a suscité un tollé général.

L'Unité : Le dossier des retraites va prendre beaucoup de place dans les semaines et mois à venir, tu es en charge de ce dossier au niveau de Solidaires. Quels sont les éléments connus, ou perceptibles à ce jour, de la réforme à venir ?

La réforme des retraites présente un grand danger, elle concerne tous les agents publics comme tous les salariés du privé. La retraite par répartition est mise à bas, ainsi que le système des pensions de fonctionnaires, construit sur le principe du traitement continué à la retraite (sur la base de 75 % du traitement brut hors primes des six derniers mois). C'est à une retraite à points que le gouvernement veut procéder. Pour les salariés du privé, comme pour les fonctionnaires, c'en serait fini d'une retraite à prestations définies, place à un système contributif à points pour toutes et tous, avec comme bases pour l'acquisition de points la totalité de la carrière et la

PLANÈTE SOLIDAIRES

totalité de la rémunération, avec un certain nombre de rustines au titre des solidarités : des points supplémentaires seraient accordés pour les enfants à charge, le chômage, l'invalidité, etc. Le ou la futur-e retraité-e n'a plus aucune visibilité sur la retraite versée, celle-ci sera fonction de la valeur du point à la date de la liquidation de la retraite. Pour la détermination de la valeur du point, il sera tenu compte de la situation économique du pays à cette date. Le niveau des retraites versées sera donc adaptable en fonction de la situation économique au moment où nous partirons en retraite ! Nous saurons ce que nous cotiserons, pas ce que nous recevrons !

L'Unité : Dans ce contexte, quelle est la principale contre-proposition portée par Solidaires ?

Solidaires revendique un taux de remplacement pour tous, salariés du privé comme du public, de 75 %, avec des solidarités au cœur du système de retraite. Le maintien et l'amélioration du système de retraites actuel (répartition/pensions des fonctionnaires) est un bien plus sûr moyen de parvenir à cet objectif d'un taux de remplacement de 75 % et de retraites dignes pour toutes et tous. A cette fin, une pension minimum égale au SMIC pour une carrière complète doit être prévue.

L'Unité : Le système ne semble pas plus simple, alors pourquoi le gouvernement veut-il réformer ?

Le gouvernement est guidé par une vision dogmatique ultra-libérale : moins de «charges sociales» pour les entreprises, et moins de dépenses publiques. Les retraites, 14 % du PIB aujourd'hui, pèseraient trop lourd. Les retraites, qui sont du salaire socialisé, sont remises en cause pour une répartition des richesses toujours plus favorable aux entreprises.

L'Unité : On a bien compris que le gouverne-

ment veut réduire le coût de la charge retraite, il y aura des perdants ? As-tu dès à présent une idée de celles et ceux qui seront les plus menacés par cette réforme ?

Tous les salariés, du public comme du privé, seront perdants. Fondamentalement ceux qui cotisent reçoivent, mais on ne sait pas à quel niveau de retraite ! L'exemple des pays européens qui ont mis en place des systèmes contributifs montre que le taux de remplacement diminue (l'Italie).

Les plus précaires, les femmes qui ont connu des carrières heurtées ou incomplètes, seront les plus perdantes, car ce système des retraites à points n'est pas solidaire, même si quelques rustines sont prévues.

L'Unité : Comment Solidaires va amorcer ce chantier ? Quels combats sont à mener ?

Il faut mener un débat public, et discuter de nos retraites partout, dans les services, avec les élus, ... La réforme des retraites est l'affaire de toutes et tous, et bien davantage de celles et ceux qui entrent aujourd'hui dans le monde du travail.

La réforme envisagée devrait s'appliquer à partir de la génération née en 1963. Il s'agit de savoir quelle société nous voulons aussi : une société solidaire, avec un système de retraite qui préserve les solidarités vis-à-vis des plus fragiles, des plus précaires, ou un système individuel contributif qui remet en cause les solidarités générationnelles... et sans garantie de niveau de retraite pour qui que ce soit ! Ensuite, il faudra se mobiliser toutes et tous ensemble, salariées et salariés du public et du privé.



Gaëlle MARTINEZ, Murielle GUILBERT et Evelyne NGO

BRÈVES

DDFiP de l'Isère : Toujours dans le bon timing

La DDFiP de l'Isère vient d'avoir la «bonne» idée de bouleverser du tout au tout l'organisation de l'accueil au niveau des SIP de Grenoble en prenant prétexte de la généralisation de l'accueil sur rendez-vous.

Ainsi à partir du 1er janvier 2019, les 12 emplois rattachés à la cellule relations publiques vont se voir transférés au sein des 3 SIP du site, à charge aux différents agents de ces structures d'être présents à l'accueil primaire à tour de rôle.

Nous ne reviendrons pas ici sur notre réserve, voire notre opposition, face à la volonté de l'administration de rendre obligatoire l'accueil sur rendez-vous, mais à une réflexion plus pragmatique : est-ce une bonne idée de modifier l'organisation des accueils à deux mois d'une échéance aussi importante que la mise en place du Prélèvement à la source ? Est-ce que cette évolution ne pouvait pas attendre quelques mois que la situation soit stabilisée et le flux des contribuables derrière nous ? Spécialement dans le cas présent ou pour donner suite à des travaux immobiliers d'ampleurs prévus à compter du 1er janvier 2019, la réception des contribuables va devoir se faire via des Algeco pendant plusieurs mois... Sans parler de la fusion de 2 SIP prévue à la même date, dont un arrivant d'un autre site grenoblois... L'intersyndicale locale a d'ailleurs exprimé toutes ses réserves sur ce sujet qui va inévitablement provoquer de grosses difficultés pour les contribuables et les agents.

Décidément bon sens et DGFIP deviennent de plus en plus antinomiques...

Obligation de loyauté à la DIRCOFI Île-de-France

L'administration rappelle régulièrement l'obligation de loyauté à ses agents et cadres.

A la DIRCOFI IDF, cet aspect et l'obtention de résultats ne semblent plus suffisants... En effet sous couvert de mobilité, des chefs de brigade, à l'expérience reconnue, ont été invités à «évoluer».

Ce premier test envers les cadres à la mobilité plutôt contrainte que choisie donne un avant goût plutôt amer de la future gestion des personnels, tous grades confondus.

Alors que le contrôle fiscal se désoriente de son fondement originel qui est le pendant de notre système déclaratif, on aurait pu croire que la direction recherche de la stabilité dans son personnel. Il n'en semble rien. Et cela est d'autant moins rassurant pour les agents du Contrôle fiscal que va arriver le suivi de compétence voulu par la DG auquel Solidaires Finances Publiques s'est opposé depuis sa première annonce.

Aussi les militants de la section de la DIRCOFI Île-de-France de Solidaires Finances Publiques restent-ils vigilants avec les agents de toute dérive de mobilité contrainte, mise en œuvre de façon loyale ou non par la Direction.

Fonction Publique ...

Les violences sexistes et sexuelles au travail

Depuis les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc, la parole des victimes de violences sexistes et sexuelles s'est libérée. La prise de conscience que ces violences existent, dans toutes les sphères de la vie de chacun-e, personnelle et professionnelle, ne doit pas s'essouffler aujourd'hui.

Des textes et outils existaient avant cette libération de la parole. D'autres ont été écrits, légiférés, mis en place depuis. Parfois imparfaits, ils ont quand-même le mérite d'exister.

Néanmoins, les démarches possibles pour agir contre les violences sexistes et sexuelles restent bien souvent nébuleuses voire totalement inconnues de chacune et chacun si on n'est pas directement concerné-e et si on n'entame pas de recherche. Sur ce point, il restera à voir l'impact de la campagne de communication dans les médias, appelée « Réagir pour tout changer », menée actuellement par le Gouvernement.

Nous essaierons ici de faire un rapide plan d'ensemble de ce qui existe dans notre administration.

Quelques chiffres

20 % des femmes actives disent avoir été confrontées à une situation de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle et près de 30 % des victimes n'en parlent à personne.

Pour 64 % des Français-es, travailler dans un environnement avec des blagues à caractère sexuel est fréquent.

En cas de harcèlement sexuel au travail, dans 70 % des cas, la situation n'a pas été portée à la connaissance de l'employeur ou de la direction et, quand c'est le cas, 40 % des femmes actives victimes de harcèlement estiment que l'affaire s'est achevée à leur détriment.

Définitions légales

Les violences sexuelles se définissent comme étant tout acte sexuel, toute tentative d'acte sexuel, tout commentaire ou avance de nature sexuelle dirigés à l'encontre d'un individu et sans son consentement. Elles comprennent également les actes visant à un trafic de nature sexuelle ou dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition. Ces violences peuvent être commises dans tout contexte et ne peuvent être atténuées par la relation qu'entretient l'agresseur avec sa victime. Elles peuvent prendre la forme, entre autres, d'un viol (article 222-23 du code pénal), d'une agression sexuelle (articles 222-22 et 222-27 du code pénal), de harcèlement sexuel (article 222-33 du code pénal).

Les agissements sexistes sont « les agissements liés au sexe d'une personne, ayant

pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant », article L. 1142-2-1 du code du travail.

La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires garantit aux agent-es de la Fonction publique une protection contre les violences physiques et verbales dont ils et elles pourraient être victimes, ainsi que les situations de harcèlement sexuel ou moral. Son article 6 bis a été modifié pour inclure la notion d'agissements sexistes.

Au sein de la Fonction publique et des Ministères Économiques et Financiers (MEF)

Prévention

Afin de prévenir le risque de survenue de situations de harcèlement et de violences, les administrations sont tenues de mettre en œuvre des mesures de prévention qui permettent soit d'éliminer en amont le risque de manifestation de ces situations, soit de donner aux agent-es les outils nécessaires pour réagir efficacement s'ils sont victimes ou témoins :

- un rappel de la déontologie des agent-es publics et des valeurs de la Fonction publique, qui peut s'opérer au cours de formations, qu'elles soient initiales ou en cours de carrière,
- l'obligation de prévention dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail,
- la prévention des risques professionnels, notamment via l'élaboration du DUERP (Document d'Évaluation des Risques Professionnels).

Acteurs et actrices

Les acteurs et actrices sont :

- l'encadrement et les services de ressources humaines,
- les chef-fes de service,
- le CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail), qui est amené à disparaître rappelons-le...
- le comité technique,

Des sites internet à connaître pour être aidé-e et/ou pour aider (liste non exhaustive) :

- AVFT (Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail), avft.org,
- #NousToutes, noustoutes.org,
- stop-violences-femmes.gouv.fr, avec le numéro de téléphone anonyme et gratuit 3919,
- solidaritefemmes.org, de la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) qui fédère 65 associations,
- app-elles.fr qui propose une application pour smartphone.

- le médecin de prévention,
- les ISST (Inspecteurs/Inspectrices Santé et Sécurité au Travail),
- les assistant-es et conseiller-es de prévention,
- les représentant-es du personnel,
- les assistant-es de service social.

Outils et dispositifs de prévention

- Les outils sont :
 - les bilans sociaux,
 - les registres SST (Santé et Sécurité au Travail).
- Les dispositifs sont :
 - les médiateurs/médiatrices et les cellules d'écoute,
 - le rôle du dialogue social, des accords et plans d'actions.

A la DGFIP

Au-delà des dispositifs généraux de la Fonction publique et des MEF, la DGFIP a mis en place des dispositifs de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement :

- une action de communication en faveur de l'ensemble des personnels par l'affichage des articles 222-33 et 222-33-2 du code pénal. Cet affichage a, normalement, été effectué en 2013... à voir s'il existe toujours dans l'ensemble des sites de la DGFIP...

Les violences sexistes et sexuelles au travail

- des mesures de protection des agent-es dans l'exercice de leurs fonctions avec la création de la fonction de référent-e protection juridique dans chaque direction et d'un protocole d'analyse et de traitement des incidents et la création de la fiche de signalement des agressions contre les agent-es,
- la création du Pôle des Agent-es en Difficulté (PAD), positionné au sein du service RH de la Direction Générale.

Au sujet du bilan social de la DGFIP, les chiffres reportés sont ceux des actes reconnus. Combien d'actes ont réellement lieu au cours d'une année ? S'il mentionne bien les nombres d'actes de violence physique émanant du personnel et émanant des usagers (24 au total pour 2017), il n'apporte aucune précision quant à la typologie de ces violences. On ne peut donc pas déterminer quelle est la part des violences sexistes et sexuelles dans ces chiffres. Et il n'y a aucune mention des violences verbales. Ces données sont donc très insuffisamment explicites.

En-dehors de l'administration, il existe d'autres contacts à ne pas omettre :

- le médecin traitant,
- les associations spécialisées dans la lutte contre les violences et le harcèlement,
- le Défenseur des droits,
- le ou la Procureur-e de la République ou les services de police.

Sanctions

Les actes constitutifs de violences sexuelles ou sexistes doivent être sanctionnés par le biais de la procédure disciplinaire et/ou par le juge pénal. Ils peuvent également donner lieu à une

indemnisation par le juge civil. Les procédures disciplinaires, administratives et pénales sont indépendantes les unes des autres.

Cela veut dire que l'administration ne peut se défausser de sa responsabilité légale de soutien et de protection de ses agent-es au prétexte soit que la justice est saisie et elle n'a donc pas à agir de son côté, soit, au contraire, que la justice n'est pas saisie et elle ne peut engager de procédure disciplinaire en parallèle. Ces arguments, contradictoires, mais qui peuvent être avancés de la même manière, n'ont pas lieu d'être.

Et votre organisation syndicale ?

Que vous soyez victimes ou témoins, ne restez pas seul-es, ne laissez pas un silence opaque couvrir ces méfaits. Vos représentant-es du personnel, à savoir les collègues que vous avez élu-es, les correspondants présents dans les services, sont à vos côtés pour vous écouter, vous conseiller, vous informer et/ou vous donner les coordonnées de personnes qualifiées pour le faire.

Solidaires Finances Publiques s'engage dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cet engagement se réalise notamment par des formations syndicales internes, par la tenue de commissions Femmes qui traitent de tous les sujets touchant à l'égalité Femme/Homme (au niveau interprofessionnel avec l'Union Syndicale Solidaires, au niveau ministériel avec Solidaires Finances et au niveau DGFIP avec Solidaires Finances Publiques) et par la présence de militant-es dans tout le réseau DGFIP, au plus près de vous.

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes. Cette journée tombant un dimanche cette année, les manifestations et autres actions sont prévues le samedi 24 novembre, à Paris, mais aussi dans plusieurs villes de province.

Le collectif #NousToutes, composé de militant-es, d'associations féministes, de syndicats et de partis vise à construire une véritable déferlante. Toutes les informations sont sur le site du collectif :

noustoutes.org.

Un appel de 600 femmes publié le 8 octobre et signé aujourd'hui par plus de 70 000 personnes, un compte #NousToutes présent sur les réseaux sociaux, plus de 75 comités locaux,... le mouvement se développe et prend de l'ampleur.

Soyez-en !

**Contre les violences faites aux femmes,
le samedi 24 novembre, toutes et tous, marchons !**

Textes et outils

(liste non exhaustive) :

- loi n°2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes,
- protocole d'accord sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique (8 mars 2013),
- circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la Fonction publique,
- circulaire du 22 décembre 2016 relative à la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique,
- circulaire DGAFP sur la prévention des violences et harcèlement dans la Fonction publique (mars 2014),
- guide DGAFP de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la Fonction publique (janvier 2017),
- enquête sur le harcèlement sexuel au travail par le Défenseur des Droits (mars 2014),
- kit pour agir contre le sexisme, trois outils pour le monde du travail, du Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes (novembre 2016),
- fiches pratiques sur la conduite à tenir dans les situations de harcèlement sexuel au sein de la Fonction publique, document interministériel en collaboration avec le Défenseur des droits (mars 2018).

